



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES

## Questionnaire aux candidats à l'élection législative, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines, 11 et 18 juin 2017

Pascal Poirot

### Préambule

La famille est à la fois une affaire publique et une affaire privée. Elle est, suivant les termes du Code de l'action sociale et des familles, « une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société. C'est sur elle que repose l'avenir de la nation » (art R 112-1).

La famille remplit une fonction vitale dans la société, pour la pérennité, la formation et l'humanisation des personnes et leur insertion sociale. Elle a besoin de conditions favorables (économiques, sociales, culturelles ...) pour pouvoir la remplir. La famille est une affaire publique : ce qui soutient la famille est bon pour la personne et pour la société, ce qui l'affaiblit nuit à la personne et à la société.

La politique familiale vise à favoriser les conditions pour que la famille puisse remplir sa mission de cellule vitale de la société, à favoriser la solidarité et à affirmer publiquement la valeur de cet objectif.

Créer une famille demeure une aspiration profonde de la part des jeunes. Si, sous ce terme, il existe aujourd'hui plusieurs définitions et surtout depuis la loi « sur le mariage entre personnes de même sexe », les Associations Familiales Catholiques promeuvent la famille « durable » sous la forme du mariage d'un homme et d'une femme accompagnés de leurs enfants.

L'objet du présent questionnaire n'est pas de rentrer dans un débat philosophique mais de cibler des aspects pratiques qui concernent la famille pouvant lui nuire ou la favoriser et donc nuire ou favoriser la société.

Sur le périmètre de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> circonscription, **les AFC représentent 1500 familles comprenant environ 8000 personnes**. Nous ferons part des réponses de chaque candidat à nos adhérents pour les aider dans leur choix

Les informations et chiffres proviennent principalement de 2 brochures éditées par les AFC « Reconstruire la politique familiale » et « Sortir des coûts du Non Mariage » ainsi que de la brochure AFC « Elections 2017, Faites entendre la voix des familles ». <http://afc-france.org/elections-2017>

*Vous pouvez répondre en insérant une croix dans la colonne « oui » ou « non » et ajouter votre commentaire le cas échéant.*

## ETHIQUE ET ECOLOGIE DE L'HOMME

### DIAGNOSTIC

Il existe une incohérence à vouloir agir pour la protection des êtres vivants (au titre du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité) et à faire comme si l'être humain n'était lui pas toujours un être vivant. Nous considérons que la vie existe dès la conception et jusqu'à sa fin naturelle. Nous constatons aujourd'hui que l'Etat (par l'action du gouvernement, de l'Assemblée et des organismes de type Planning Familial) cherche à promouvoir systématiquement l'IVG comme solution en cas de grossesse non désirée ou difficile sans proposer d'autres solutions et tout en masquant les conséquences psychologiques réelles.

La tentation du surhomme est à l'œuvre dans nos sociétés occidentales et le trans-humanisme, son « homme augmenté » grâce aux NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, Cognitif), et son rêve, à la fois fou et dérisoire, d'immortalité, éternellement jeunes, beaux, intelligents, performants et heureux n'en est qu'un avatar. La prise de conscience écologique en tant qu'elle s'intéresse à une réalité naturelle et qu'elle refuse le tout technologique peut, à cet égard, être un point d'appui pour aider à poser des limites

### ENJEUX

Face à cette volonté, il est nécessaire de rappeler que l'homme se reçoit et qu'il existe une nature humaine dont il doit, sauf à risquer des dérives dangereuses, tenir compte ce qui ne signifie pas que la technique est en soi mauvaise. Le respect, inconditionnel, de la vie de tout être humain serait-elle balbutiante déclinante, finissante, diminuée, perçue comme socialement « inutile »... doit, comme la dignité intrinsèque de tout être humain, être affirmé et réaffirmé, enseigné, témoigné, défendu... L'enjeu est de présenter un chemin de vie et de bonheur et non un fardeau impossible à porter.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
11	Etes-vous favorable à l'établissement d'un bilan des évolutions législatives sur l'avortement, à restaurer le délai de réflexion et à développer les études sur les facteurs de risque ?	OUI		Plusieurs moyens peuvent être mobilisés pour faire un tel bilan. Parmi eux, créer une commission parlementaire sur ce sujet. Outre l'évaluation objective de la situation Française depuis 40 ans, sa mission pourra inclure un benchmark avec d'autres pays. Sa composition devra être équilibrée. Les consultations qu'elle entreprendra devront être larges et inclure des associations comme Alliance Vita et d'autres qui lancent régulièrement des alertes et préparent des éléments de bilan.
12	Etes-vous favorable à un accompagnement équilibré des femmes enceintes en détresse, lorsqu'elles s'adressent à des organismes de type Planning Familial, afin que systématiquement et de façon étendue, leur soient également présentées toutes les solutions d'accompagnement leur permettant de garder leur enfant ?	OUI		Cet accompagnement ne doit pas être exclusivement réservé au Planning Familial et devra être étendu à d'autres structures associatives qui pourraient disposer des mêmes subventions. Il peut également être imaginé de prévoir 2 entretiens avec deux organismes différents pour que la femme enceinte en détresse puisse disposer d'un vrai choix.
13	Etes-vous favorable à l'abrogation de la loi ayant créé un délit d'« entrave numérique à l'IVG » début 2017, et susceptible d'être appliqué à ceux qui disent par exemple « l'avortement est l'interruption d'une vie ».	OUI		Cette loi crée un précédent extrêmement dangereux. Elle ouvre potentiellement à l'arbitraire. Il est très étonnant que le Conseil Constitutionnel ne l'ait pas censurée.
14	Vous engagez-vous à voter contre toute loi qui permette l'euthanasie ou le suicide assisté ?	OUI		La vie est sacrée. Toute porte ouverte peut créer des dérives potentielles, comme nous le constatons dans certains pays Européens qui ont franchi une telle étape.
15	Vous engagez-vous à promouvoir un programme ambitieux (y compris financièrement) pour le développement des soins palliatifs ?	OUI		C'est un point essentiel qui permet à la fois aux proches et à la personne en fin de vie de rester dans une certaine paix dans ce moment très particulier de la vie qu'est la préparation à la mort.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
16	Vous engagez-vous à abroger la loi Taubira ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe ?	OUI		Je m'engage à faire tout mon possible pour proposer un tel texte. Il n'aura pas d'effet rétroactif pour les couples qui sont déjà dans cette situation. Pour pouvoir le faire accepter, il faudra peut-être traiter quelques situations particulières, que les lois actuelles ne permettraient pas de résoudre.
16bis	A défaut, vous engagez vous pour une réécriture de la loi dite « Taubira » afin qu'elle puisse préserver la filiation père-mère-enfant et réserve l'adoption aux couples homme-femme	OUI		Oui. J'ai été particulièrement frappé par la dernière question d'un sondage IFOP du 15 décembre 2012 qui montre combien les Français sont attachés à l'intérêt de l'enfant.
17	Vous engagez-vous à interdire l'adoption par des personnes célibataires ?	OUI		Je comprends la souffrance des personnes célibataires qui souhaitent pouvoir enfanter ou élever des enfants.  En même temps, l'adoption doit rester avant tout un droit pour l'enfant. Celui d'avoir une famille qui lui donnera le meilleur environnement possible pour se développer. L'adoption par des célibataires ne peut donc se comprendre que dans cas exceptionnels (guerre par exemple), où le nombre de couples adoptants seraient insuffisants pour répondre à toutes les détresses.  Je m'engage également à ce que la PMA reste réservée aux seuls couples hétérosexuels mariés ayant des difficultés médicales avérées pour enfanter.
18	Vous engagez-vous à interdire la GPA (gestation par autrui) demandée par des couples français y compris lorsqu'elle est réalisée en dehors du territoire français?	OUI		Il reste à trouver les moyens adéquats de lutter contre la GPA. Plusieurs pistes à étudier : interdire toute publicité de société commerciale qui en font la promotion en France, supprimer la circulaire Taubira, et réfléchir à d'autres mesures de nature à éviter le contournement de la loi.
19	Vous engagez-vous à vous opposer aux campagnes d'affichages choquantes à caractère sexuel ?	OUI		Oui. Je pense même qu'en l'état actuel de la législation, le maire, qui a un pouvoir de police sur sa commune, a une marge de manoeuvre importante pour agir au titre du PLU dans lequel il peut règlementer la publicité : c'est le règlement local de publicité. Des aides juridiques aux Maires et communes pour défendre leurs positions en la matière et créer une jurisprudence plus favorable à la protection des mineurs sont à imaginer.

## FAMILLE DURABLE

### DIAGNOSTIC

Le nombre de divorces et de séparations après mise au monde d'enfants entraîne une précarisation des familles, une déstabilisation des enfants et une mise à contribution de la collectivité :

- 57% des familles mono parentales sous le seuil de pauvreté contre 22% de familles en couples
- 40% des enfants ne voit pas leur père plus d'une fois par an
- 70% des enfants en centre de redressement ont été privés de présence paternelle
- 65% d'augmentation de la délinquance des mineurs entre 1980 et 2000
- 5.82 Mds d'Euros consacrés par les départements à l'Aide Sociale à l'Enfance

### ENJEUX

Il convient d'approfondir et proposer à l'ensemble des citoyens les spécificités fondamentales de l'amour humain. Il faut que l'ensemble de la société se réinvestisse dans l'approfondissement du mariage.

Pour se construire au mieux, un enfant a besoin d'un référentiel masculin et féminin.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
21	Acceptez-vous l'idée que la famille (basée sur le mariage d'un homme et d'une femme et des enfants) est la cellule première de la société et le meilleur lieu des apprentissages de la vie en société, de l'apprentissage de la différence ?	oui		<p>Plus qu'une idée, cela me semble un fait. En même temps je suis conscient que certains de nos concitoyens n'ont pas la même vision et contestent même ce fait. Il faut donc imaginer des argumentaires plus complets pour lutter contre cette négation des faits.</p> <p>Sur la base de ces faits, il est <b>normal</b> que l'Etat investisse sur la famille et le mariage par des avantages fiscaux et des aides aux familles plus modestes qui ne paient pas ou moins d'impôts.</p> <p>L'Etat dispose même au travers de la famille d'un bon retour sur investissement en terme d'éducation, de sécurité, de culture, etc...</p> <p>Winston Churchill aurait notamment utilisé la formule suivante pour décrire cette idée : « Il n'y a pas de meilleur investissement que de donner du lait à un nourrisson ».</p>
22	Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" : - développer la préparation au mariage civil pour mieux faire comprendre les responsabilités des époux et mieux les préparer à accomplir leur mission de parents	oui		La durabilité des mariages est un véritable enjeu de société. Il est donc crucial de trouver les moyens d'améliorer la situation. La préparation au mariage civil en est un puissant.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p>Mon suppléant avait fait inscrire ce projet dans le programme de la liste majoritaire dont il est l'élu à Buc.</p> <p>Le projet va se déployer avec l'association Cap Mariage. Ce système fonctionne également à Versailles et Viroflay. J'ai moi-même assisté à une réunion à Versailles pour proposer l'idée à la Mairie de Voisins le Bretonneux, qui regarde avec attention l'opportunité de mettre en place le dispositif.</p> <p>Après une période d'expérimentation sur le fondement d'initiatives locales au niveau de chaque mairie, un bilan des meilleures pratiques devra être tiré pour généraliser ensuite ce dispositif, notamment au travers d'agrément délivrés auprès d'associations laïques comme par exemple 'Cap Mariage'.</p>
23	<p>Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage durable" :</p> <p>- accompagner les couples dans la durée, faire connaître et mieux reconnaître le conseil conjugal</p>	oui		<p>La question du « comment le faire de manière appropriée ? » se pose. Parmi les moyens efficaces, peuvent être évoqués l'information sur l'existence de tels accompagnements et des campagnes de sensibilisation aux bénéfices de telles démarches de suivi.</p> <p>On peut imaginer aussi un suivi dans le temps par les mairies des jeunes mariés, éventuellement délégué à des associations compétentes, même si cela peut s'avérer délicat, notamment dans le cas de déménagements.</p> <p>Pour une prise de conscience, il sera sans doute nécessaire aussi de développer de solides études d'impact estimant les très importants coûts financier et non financiers que représente pour la collectivité la « non durabilité » du mariage (besoins de logements supplémentaires, précarisation, prestations sociales, difficultés psychologiques...)</p>
24	<p>La pornographie est un fléau car elle donne une fausse image de l'acte sexuel et s'accompagne souvent de violences faites aux femmes. Etes-vous pour l'interdiction de l'accès libre à la pornographie sur internet et pour le maintien de l'interdiction des films à caractère pornographique aux moins de 18 ans ?</p>	oui		<p>Formateur Teenstar depuis 2009, je ne peux qu'être très sensible à cette question. Cela me semble même être un enjeu national, compte tenu des dégâts psychologiques potentiels que cela peut créer chez les jeunes.</p> <p>Il est aussi important de mettre en place une vigilance accrue sur les nouvelles formes de pornographie : dessins animés, suggestions sans images, pop-up publicitaires, etc.</p>

## TRAVAIL

### DIAGNOSTIC

Dans un contexte où les progrès fulgurants des nouvelles technologies d'information et de communication donnent le sentiment d'une grande liberté, voire d'une toute puissance les jeunes admettent le travail pour la reconnaissance sociale, financière, et le bien être qu'il procure, mais ont tendance à rejeter les contraintes qu'il comporte. 23% seulement des jeunes de la génération Z (nés dans les années 90) sont attirés par l'entreprise (Étude 2015 - Bason Project – BNP Paribas).

La génération précédente, très marquée par les années 1975-2005 (chômage de masse, faible croissance,...), cherche un maximum de sécurité pour préserver la culture du temps libre et du loisir promise par les Trente Glorieuses : 70% des Français encourageraient leurs enfants à devenir fonctionnaires si ceux-ci en manifestaient le désir (Sondage IPSOS 2011).

Paradoxalement, le travail est la promesse d'un accomplissement autant que le risque d'une difficulté dont il faudrait se préserver : un français sur deux se dit prêt à devenir indépendant, à condition de garder des éléments de protection liés au statut de salarié (assurance chômage,...) (Sondage IFOP 2016).

**Le travail devient dès lors un sujet anxiogène, alors qu'il devrait être un lieu d'épanouissement personnel au service du Bien Commun.**

Au quotidien, les évolutions rapides du monde du travail modifient sensiblement la vie personnelle et familiale : télétravail, entrepreneuriat, mode projet, hyper connexion, éléments constitutifs du contrat de travail (lieu, durée, hiérarchie – Rapport Mettling 2015).

Les parents qui décident d'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants perdent leur "employabilité" et ont de réelles difficultés à retrouver un emploi.

### ENJEUX

Il y a lieu d'apaiser la conception du travail. Le travail doit être reconsidéré comme humanisant plutôt que comme asservissant.

Il y a aussi lieu d'accompagner la conciliation vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
31	Pour favoriser le libre choix pour les parents entre vie familiale et vie professionnelle, êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes : - favoriser la formation en cours de congé parental pour conserver son employabilité ?	OUI		Une personne qui choisit de prendre un congé parental pour se consacrer à l'éducation de ses enfants éprouve souvent, en même temps, l'envie de garder une activité, à tout le moins de conserver un contact avec le monde professionnel et maintenir ainsi son potentiel pro. Comme pour l'ensemble des autres travailleurs, l'employabilité et le maintien des compétences au plus haut niveau sont des enjeux majeurs.
32	- développer la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les parents qui ont choisi de s'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants ?	OUI		L'éducation des enfants est une grande expérience humaine où l'on apprend beaucoup. Elle constitue sans nul doute un complément très intéressant à l'expérience professionnelle. Je peux témoigner en tant que chef d'entreprise de salariées qui sont revenues bien plus fortes, grâce à la maturité et l'expérience acquise en tant que jeune maman.
33	- revenir aux 3 ans de congé parental pour l'un d'entre eux, jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école	OUI		L'Etat n'a pas à imposer ses propres vues dans le partage des

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
	et laisser la liberté aux parents pour la répartition de ces 3 années ?			tâches d'un couple.
34	Soutenez-vous le maintien d'une journée commune de repos, facteur de cohésion familiale et sociale, en proposant la réécriture de la loi Macron « Croissance et activité » de 2015 libéralisant le travail du dimanche ?	oui		<p>Le « tout économique » a ses limites. Une personne n'est pas seulement un consommateur ou un moyen de production. C'est avant tout un être humain.</p> <p>Il est donc très important de combiner un équilibre harmonieux entre les services qui doivent nécessairement opérer aussi le dimanche et la préservation aussi large que possible de moments partagés en famille et entre amis pour conserver une juste place aux relations humaines.</p> <p>J'ajoute qu'une loi « croissance et activité » devrait entériner la diminution drastique, voire la suppression des droits de mutation (frais de notaire) pour la résidence principale pour favoriser la mobilité géographique des personnes, non seulement pour les mobilités géographiques professionnelles, mais aussi pour les rapprochements familiaux géographiques.</p>
35	Je me permets de rajouter un suggestion : améliorer l'accueil par les entreprises de l'annonce d'une grossesse	oui		<p>En tant que chef d'entreprise, je peux témoigner de l'angoisse de certaines femmes enceintes d'être jugées par leur entreprise parce qu'elles choisissent d'avoir un enfant de plus.</p> <p>La proposition par les GAFA de congeler les ovocytes de leurs salariées pour décaler leur grossesse est une horreur absolue qu'il faut combattre avec détermination.</p>

## POLITIQUE FAMILIALE

### DIAGNOSTIC

Régulièrement saluée pour expliquer le dynamisme de la démographie française, la politique familiale ne répond pourtant pas aux besoins des familles. Bien plus, les réformes conduites, souvent sous la forme d'ajustements purement comptables, au profit des mesures sociales, portent atteintes à sa cohérence et à sa stabilité dans le temps qui sont les conditions mêmes de son efficacité. Jusqu'en 2014, la France se caractérisait par un indice de fécondité (2,01 enfants par femme) qui plaçait la France, juste après l'Irlande, en tête des pays européens. Cet indice s'est fortement réduit en 2015 et 2016 puisqu'il n'était plus respectivement que de 1,96 puis 1,93.

La famille est une richesse dont la société ne peut se passer. Ce n'est pas un ensemble d'individus à assister. Pas d'enfants signifie pas de croissance et pas de retraites! La politique familiale, généreuse à sa conception, est devenue illisible, complexe, et d'une efficacité mitigée. Devenue sociale plutôt que familiale, elle ne traduit plus la reconnaissance de la Nation pour ceux qui ont des enfants.

### ENJEUX

La politique familiale doit avoir pour effet de rétablir l'égalité de niveau de vie au sein de la société en reconnaissant son aspect universel et l'apport indispensable des familles à la nation.

Par sa politique familiale la nation reconnaît le rôle essentiel de la famille pour élever des enfants et en faire des adultes responsables, socialisés et utiles à la société.

Chaque famille doit percevoir des revenus dignes issus du travail de ses membres. Grâce à une politique fiscale familiale adaptée, l'impôt rétablit l'équilibre entre les familles avec enfants à charge et les autres contribuables.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
41	Vous engagez vous à promouvoir une politique familiale sur la longue durée en la distinguant bien de la politique sociale et fiscale?	OUI		<p>Oui, bien sûr.</p> <p>La politique familiale prend des décisions qui s'inscrivent sur le long terme. La politique de solidarité gère les situations à résoudre à court terme.</p> <p>Ce qui n'empêche pas néanmoins d'utiliser des outils fiscaux (cf. ci-dessous question 42) aussi pour la politique familiale.</p> <p>Au-delà des aspects financiers, la politique familiale est un état d'esprit. Elle est transverse à toutes les décisions.</p> <p>Ainsi, il est nécessaire de rétablir un Ministère de la Famille, avec rang de Ministère d'Etat, en demandant à chaque autre Ministère d'évaluer l'impact des décisions principales sur les corps sociaux, en particulier la famille. Cette évaluation devra traiter à la fois les impacts court terme sur la vie quotidienne des familles que les impacts long terme sur la structure des familles et les relations familiales.</p>
42	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en restaurant des allocations familiales sans condition de ressources ?	OUI		<p>Ce point rejoint votre question 41.</p> <p>Il faut effectivement distinguer la politique de redistribution des richesses entre aisés et plus modestes, de la politique familiale pour laquelle l'Etat investit sur les familles de manière universelle.</p>



Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p>Le dynamisme démographique est structurellement un des principaux moteurs de l'économie et de la confiance dans l'avenir qu'il nous faut redresser.</p> <p>En conséquence, il n'y a pas de raison, qu'à revenus identiques, le niveau de vie d'une famille avec 3 enfants soit excessivement différent d'une famille avec 1 enfant.</p> <p>Les allocations familiales et le dé plafonnement de la part fiscale sont essentiels pour atteindre cet objectif.</p>
43	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en instaurant une progressivité des allocations familiales en fonction de l'âge pour tenir compte de la variation des charges liées à l'éducation ?	OUI		<p>Il y a de multiples dispositions à prévoir pour améliorer la situation, tant du point de vue opérationnel (crèches, etc.) que fiscales.</p> <p>A titre d'exemple, les études supérieures sont de plus en plus chères et de plus en plus internationales. Il convient donc de répondre aux besoins des familles sur ce point. Une piste pourrait être la défiscalisation des études secondaires, et de prévoir même un crédit d'impôts pour les familles les plus modestes qui ne payent pas ou peu d'IR.</p>
44	Vous engagez vous à augmenter le plafond du quotient familial ou à en supprimer le plafonnement ?	OUI		<p>Oui à l'augmentation significative. La suppression du plafonnement me semble excessive en ce qui concerne l'IR.</p> <p>En revanche, limiter encore les frais de transmission d'entreprises familiales pour éviter leur vente et la fragilisation des emplois correspondants sur le territoire Français me paraît un enjeu crucial pour l'emploi.</p>
45	Vous engagez vous à favoriser l'éducation des enfants en créant un complément familial de retraite par capitalisation pour répondre à la difficulté des familles de se constituer une épargne suffisante pour préparer leur retraite	OUI		<p>Au-delà d'un tel complément de retraite par capitalisation, il sera important, dans le cadre de la mise en place d'un éventuel système de retraite par répartition unique pour tous, de veiller à ce qu'un bonus de points reste octroyé aux parents ayant élevé des enfants, en fonction de ce nombre d'enfants.</p>
46	Vous engagez vous à demander une étude d'impact approfondie et notamment à quantifier l'impact économique de chaque mesure ayant pour conséquence une individualisation de la fiscalité ou une individualisation de l'attribution des allocations. (imposition à la source, protection universelle maladie, ...).	OUI		<p>L'imposition à la source est une première étape d'une fiscalité individuelle et non plus familiale. C'est un coup très dangereux à la politique familiale, qui peut favoriser les dislocations familiales. J'y vois le même danger qu'entre la loi Taubira et la GPA. L'un amène inévitablement l'autre.</p> <p>Il y a d'autres moyens pour simplifier la collecte de l'impôt. Cet argument est souvent utilisé par les déconstructeurs de la famille comme prétexte pour avancer masqués sur d'autres objectifs.</p>

## LAÏCITE

### DIAGNOSTIC

Depuis la Révolution française, le concept de laïcité porte une histoire conflictuelle qui avait trouvé un relatif équilibre avec la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci établit que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes, ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. C'est le principe de séparation de l'Etat et de la religion, l'Etat devenant neutre à l'égard des confessions religieuses. Alors qu'il a toujours existé un courant anticlérical rejetant l'exercice de la religion dans la sphère de la vie privée, la montée de l'Islam en France a relancé la question de la laïcité. Les lois « sur les signes religieux dans les écoles publiques » (2004), « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public » (2010), l'affaire de la crèche « Baby-Loup », montrent un transfert du principe de laïcité et de l'exigence de neutralité de l'Etat vers la société civile (et des agents du service public vers les usagers de l'espace public). On confond ainsi la laïcité avec la « sécularisation » de la société. Les partisans de cette « nouvelle laïcité » ne veulent plus seulement un Etat laïc, mais une société laïque, voire athée.

### ENJEUX

Cette évolution vers une sécularisation de la société avec une laïcité conçue de manière extensive (s'imposant à tout individu hors de la sphère de l'intime) soulève de nombreuses questions. Elle impose des limites aux libertés de conscience et de culte, et à des libertés individuelles, qui n'existaient pas auparavant. Les conséquences sont nombreuses et sont susceptibles d'impacter l'éducation et la vie scolaire des enfants (aumôneries, programmes scolaires, cantine,...) mais aussi les subventions versées par les organismes publics (CAF, directions départementales, ministères, conseils départementaux et régionaux...) à la vie associative (mouvements scouts, associations de jeunes et de loisirs, activités de soutien à la parentalité...).

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
51	Vous engagez-vous à affirmer que la laïcité a pour objet de protéger la liberté de conscience et d'expression de ses convictions philosophiques ou religieuses, sous la seule réserve du respect de l'ordre public et des convictions d'autrui ?	OUI		Le sacré fait partie de l'homme. La liberté de conscience est consubstantielle (ou devrait l'être) de la nature humaine.
52	Vous engagez-vous à travailler à une redéfinition de la laïcité qui rejette ses 2 conceptions extrêmes à savoir le laïcisme et l'islamisme et qui rappelle l'importance des religions pour le lien social, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'apport du dialogue interreligieux à la paix civile ?	OUI		Ce point est crucial pour trouver l'équilibre de notre société. La personne humaine a besoin d'avoir des racines culturelles et religieuses pour mieux s'ouvrir aux autres. C'est un paradoxe que le laïcisme ne comprend pas. Quant à l'islamisme, il nie de son côté la liberté religieuse. En tant que député, je serai très attentif et même proactif sur ce sujet crucial pour la paix dans notre pays.
53	Soutenez-vous l'institution de l'enseignement du fait religieux au primaire et au collège en complément de l'Enseignement moral et civique ?	OUI		Cela fait partie de notre « Bien Commun ». C'est notre culture et notre patrimoine. A titre d'exemple, le manque de culture générale de nos journalistes est dramatique : ceux qui ont traduit en direct le « Notre père » du Pape François à la télévision lors de ses 1ères minutes au Vatican ne se sont même pas rendus compte qu'il s'agissait d'une prière classique que des millions de Chrétiens disent quotidiennement dans le monde.

**DIAGNOSTIC**

En France, 20 % des élèves rentrent en 6<sup>ème</sup> sans bien comprendre ce qu'ils lisent. Les études triennales PISA de 2012 mettent en évidence les mauvaises performances de l'école française: 18eme sur les 34 pays de l'OCDE, elle a un des systèmes les plus inégalitaires, puisque seuls 7 pays sur 65 ont des résultats pour lesquels l'origine socio-économique pèse autant qu'en France. En revanche, elle est dans la moyenne haute de l'OCDE pour les dépenses par élève, essentiellement en raison du coût de son administration et de l'organisation générale.

Il est également noté une montée du phénomène de harcèlement entre élèves (10% de victimes), des tensions entre parents et enseignants avec une augmentation de la défiance, suscitée par des partis pris idéologiques (ABCD de l'égalité,...), des réformes successives mal acceptées (réforme du collège 2016, rythmes scolaires 2014,...), un moral des professeurs au plus bas, des élèves qui ne sont pas heureux à l'école, une incapacité à faire respecter la laïcité dans certains quartiers, une politique d'orientation des élèves inadaptée au marché du travail... L'école apparait aujourd'hui en grande difficulté malgré les ambitions de « Refondation de l'école ».

De plus, sous prétexte de lutte contre les discriminations, l'état soutenant des associations "pro LGBT", participe à la déstabilisation affective des jeunes à un âge critique en leur diffusant des messages quasi pornographique

**ENJEUX**

Redéfinir le rôle de l'Ecole, ses missions, le rôle des parents, la place de l'Etat.

Les pères et mères sont les premiers et principaux éducateurs et doivent le rester, mais ils ne sont pas les seuls. L'Etat soutient les parents dans leur mission éducative, mais ne se substitue pas à eux. Les parents délèguent leur autorité parentale et demandent à l'école de transmettre les savoirs fondamentaux à leurs enfants (lire, écrire, compter), mais ils restent responsables de leurs enfants et sont investis auprès de l'école. L'enseignement ne peut se faire sans éducation pendant le temps scolaire. L'école ne peut tout faire et répondre à tous les maux ou tous les besoins de la société. Elle doit rester centrée sur sa mission d'enseignement et ne pas être transformée en outil de transformation de la société.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
61	Acceptez-vous l'idée que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et que l'Etat doit donc mieux promouvoir et mieux préserver la place des parents dans l'éducation de leurs enfants ?	OUI		Le terme « d'éducation nationale » est d'ailleurs terrible, car il peut laisser penser que c'est l'Etat qui va éduquer nos enfants, comme sous Staline ou Mao.  Pour éviter cette confusion, le Ministère devrait d'ailleurs être rebaptisé (par exemple en Ministère de l'Instruction Publique ou autre...)  Au-delà, il peut y avoir des mesures pratiques, comme par exemple, n'autoriser aucune intervention dans l'école auprès des enfants par des associations externes sans en informer préalablement les parents au moins 7 jours à l'avance. Et sanctionner, le cas échéant, les éventuelles présentations préalables qui cacheraient le but réel de la présentation.
62	Considérez-vous que l'Education Nationale ne doit pas prendre la place des parents en ce qui concerne l'éducation affective et sexuelle des enfants et doit proscrire toute promotion en matière d'orientation sexuelle et notamment en faveur de la théorie du genre?	OUI		Le droit et le devoir des parents d'éduquer leurs enfants sont essentiels et irremplaçables. Ils ne peuvent être totalement délégués à l'école.  Je m'engage donc en tant que député à tout mettre en œuvre pour préserver l'école – libre et publique – de toute idéologie : promouvoir les complémentarités de genre plutôt que les

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				fausses égalités. Nous devons également être extrêmement vigilants à l'écolo-malthusianisme qui infiltre aussi nos manuels scolaires : une idéologie selon laquelle la planète serait présumée ne pas pouvoir nourrir l'humanité et qu'en conséquence il faudrait réduire le nombre d'individus et la place de l'homme. La mise au point du Pape François dans « Laudato Si » sur ce point est très éclairante.
63	Considérez-vous normal que la pilule du lendemain soit distribuée aux mineures sans information des parents ?		NON	Une telle décision est terrible, dans la mesure où elle sape par avance l'autorité parentale. Par ailleurs, ce qui est encore plus choquant, c'est que la distribution de cette pilule du lendemain soit faite dans les établissements scolaires, alors que cette pilule est beaucoup plus dangereuse que bien des médicaments bénins qui ne sont vendus qu'en pharmacie.
64	Soutenez-vous l'organisation d'Etats Généraux de l'éducation pour aboutir à un diagnostic très largement partagé avant de penser à des solutions qui ne seraient qu'une énième réforme	OUI		100% d'accord. La gravité de la situation exige que nous mettions d'importants moyens pour arriver à un diagnostic profond et partagé qui inclurait des points de consensus large et des points de débat clairement identifiés. La nomination de Jean-Michel Blanquer peut être un catalyseur pour de tels états généraux.
65	Etes-vous d'accord pour instiller de la subsidiarité à tous les niveaux du système scolaire : donner de l'autonomie aux rectorats, aux chefs d'établissements scolaires, aux professeurs ?	OUI		C'est le principe de subsidiarité. La loi garantit également la liberté d'enseignement des parents. Cette liberté est aujourd'hui limitée, notamment dans les milieux modestes. Il serait pourtant important de garantir aux parents d'élèves au moins un certain choix de leur établissement. A terme, un dispositif de type chèque éducation, puis de chèque université pourrait être expérimenté, mais il convient de bien en évaluer avant certains effets secondaires, notamment en phase de transition entre les 2 systèmes.
66	Etes-vous d'accord pour investir dans la langue française, sa maîtrise, les nuances qu'elle permet, ses grands auteurs et ses grands textes, pour développer une culture commune, un sentiment d'appartenance à une nation permettant aussi de se comprendre soi-même et de comprendre l'autre de pacifier les relations et de diminuer la violence des rapports?	OUI		Oh que oui ! Au-delà de la langue, faire aimer notre histoire, notre culture pour créer un imaginaire commun qui nous rassemble.

## ESPERANCE

### DIAGNOSTIC

Les Français expriment sous des formes multiples leur manque d'espérance. Alors que, pour leur avenir personnel, 56 % des Français sont optimistes, 67 % d'entre eux sont pessimistes pour l'avenir de la société française (sondage CSA de septembre 2015 pour BFM). Ce pessimisme traduit le manque d'espérance des Français. Il s'exprime par exemple par leur consommation de tranquillisants, réputée l'une des plus élevées du monde. Le manque d'espérance est en effet le facteur commun de nombre de pathologies individuelles et sociales. Il nuit aux relations entre les personnes qui n'ont plus de destin commun à partager. Il ouvre notamment sur le risque de repli sur des identités fragmentaires et le rejet de l'autre. L'espérance comme « sentiment de confiance en l'avenir » (Larousse) est au plus bas dans notre pays.

C'est l'incapacité à développer un horizon commun, à partir d'éléments largement partagés, qui nuit à la crédibilité de l'action politique et pèse sur la sérénité de notre société.

### ENJEUX

Il s'agit donc de rendre confiance en un avenir commun à partir duquel pourra se développer la foi dans son pays et la fierté d'appartenance.

En même temps, il s'agit de définir et d'adapter aux problématiques du temps présent les mécanismes de solidarité, dans le but principal de protéger chacun de l'insécurité et de lui permettre d'agir pour le Bien Commun, vers ses objectifs partagés

La France et les français doivent être conscients des défis à relever et en même temps reprendre confiance dans leurs atouts, puiser dans leur culture, leur génie propre. Demain c'est à eux de le construire.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
71	Etes-vous d'accord pour enseigner à l'école le « récit national », en histoire, pour prendre conscience du travail de construction conduit par les Français aussi loin que nous remontions dans notre histoire ?	OUI		Comme mentionné dans mon commentaire du point 66, cela me paraît un vrai facteur de cohésion nationale.
72	Etes-vous d'accord pour fixer des limites strictes à l'endettement national laissé aux générations suivantes ? Celles-ci ne devront supporter aucune charge autre que celle liée à des investissements d'infrastructure dont elles auront encore le bénéfice.	OUI		Le débat est plutôt sur le comment, le rythme, et le fait d'y arriver sans créer de fractures sociales complémentaires.
73	Commentaire général			A titre de commentaire général additionnel, je tiens à préciser que je partage totalement des diagnostics et enjeux présentés dans les chapitres précédents et salue le travail important fait par les AFC pour cette synthèse qui contribue à faire réfléchir les candidats sur ces enjeux délicats.